

# Championnat Départemental UFOLEP 19

**SAINT-GERMAIN LAVOLPS**

**DIMANCHE 3 JUIN 2018**

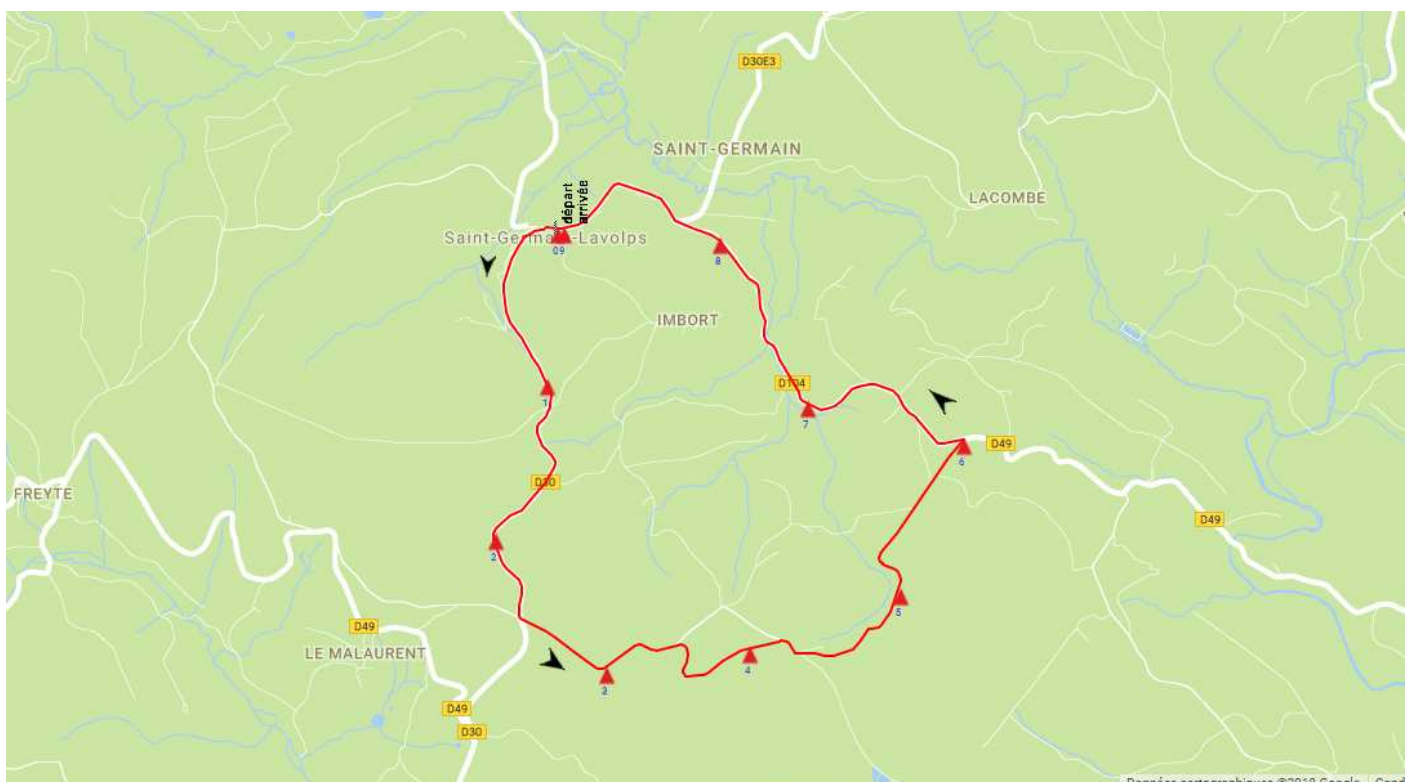


## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP CYSCLOSPORT ROUTE

Le championnat départemental Ufolep sur route se déroulera à SAINT-GERMAIN LAVOLPS (19) le dimanche 3 juin 2018. Le circuit est long de 9.2 kms et les coureurs devront respecter le code de la route en roulant notamment sur la partie droite de la chaussée.

### Organisation de la journée

12 h 15	Remise des dossards	
13 h 00	Contrôle des braquets pour les Minimes et Cadets 13-14 ans : 7m01 ; 15-16 ans : 7m62	
13 h 15	Départ des Adultes Masculins 50/59 ans	7 tours
13 h 20	Départ des Adultes Masculins plus de 60 ans Départ des Féminines	6 tours 6 tours
13 h 18	Départ des Jeunes 15/16 ans Départ des Jeunes 13/14 ans Départ des Jeunes 11/12 ans	5 tours 4 tours 3 tours
15 h 30	Départ des Adultes Masculins 20/29 ans Départ des Adultes Masculins 30/39 ans	8 tours 8 tours
15 h 35	Départ des Adultes Masculins 40/49 ans Départ des Adultes Masculins 17/19 ans	8 tours 8 tours
18 h 00	Proclamation des résultats et vin d'honneur	



# REGLEMENT DE L'EPEUVE

## Extrait du règlement national concernant les Championnats :

Les **championnats UFOLEP** ne sont ouverts qu'aux cycloportifs titulaires de la licence UFOLEP et de la carte cycloportive souscrite auprès d'une association dont le siège est sur le secteur géographique concerné, selon les tranches d'âges. Ils se déroulent par catégories d'âge.

**RAPPEL: La participation aux championnats départementaux et régionaux, phases préalables du championnat national, est obligatoire pour les sélectionnés. Pour participer au championnat régional, la participation au championnat départemental n'est pas obligatoire.**

## La DOUBLE LICENCE :

**Les doubles licenciés (J2 et 3 FFC) devront disputer au moins 3 épreuves avant le départemental !**

**Peuvent prétendre à une carte « Compétiteur » :** - Licenciés UFOLEP masculins n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition, les ex-licenciés UFOLEP qui reviennent à la compétition, les licenciés UFOLEP pratiquant le VTT, qui prennent ou non une double appartenance - Les nouvelles licenciées UFOLEP féminines n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition, les ex-licenciées UFOLEP qui reviennent à la compétition, qui prennent ou non une double appartenance - Les ex-licenciés FFC, les licenciés FFC - Les ex-licenciées FFC, les licenciées FFC - Les licenciés et licenciées « FFC.Juniors » - Les ex-licenciés FSGT - Les ex-licenciées FSGT - Les triathlètes masculins et féminines - Les double licenciés UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme », «Pass'Cyclisme Open », «Série 3 ayant 50 points et moins » - Les double licenciées UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme », «Pass'Cyclisme Open », «Série3 ayant 50 points et moins » - Les double licenciés UFOLEP/FFC « Juniors Masculins » - Les double licenciées UFOLEP/FFC « Juniors Féminines » - Les double licenciés UFOLEP/FSGT - Les double licenciées UFOLEP/FSGT.

## LES CATEGORIES D'AGES :

Les années de naissance correspondant aux différentes catégories d'âge en vigueur dans les épreuves officielles sont publiées annuellement dans l'additif aux Règlements Généraux Administratifs et Financiers des Compétitions Nationales.

### **MASCULINS :**

Adulte Masculin : 17-19 ans

Adulte Masculin : de 20 ans à 29 ans inclus

Adulte Masculin : de 30 ans à 39 ans inclus

Adulte Masculin : de 40 ans à 49 ans inclus

Adulte Masculin : de 50 ans à 59 ans inclus

Adulte Masculin : de 60 ans et plus

### **FEMININES :**

Adulte Féminine : de 17 ans à 29 ans inclus

Adulte Féminine : de 30 ans à 39 ans inclus

Adulte Féminine : de 40 ans et plus

## Les JEUNES Masculins et Féminines :

**De 13 et 14 ans**

**De 15 et 16 ans**

**Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories :** Les cycloportifs refusant cette protection et ceux qui n'en seront pas pourvus se verront interdire le départ. Chaque concurrent devra le conserver correctement fixé, durant toute l'épreuve. Tout contrevenant sera mis hors compétition.

**Dépannage et ravitaillement :** libre pendant tout le déroulement de l'épreuve.

## **ACCES :**

Les coureurs, dirigeants et autres accompagnateurs devront respecter le dispositif de sécurité mis en place aux abords du circuit et à l'entrée du village.

## **DOSSARDS :**

La remise des dossards se fera à partir de 12H15 en présence de la Commission Départementale Cycloport UFOLEP Corrèze sur présentation de la licence et de la carte cycloportive. **Prévoir des épingles.**

## CONTROLE DES BRAQUETS :

Les jeunes coureurs devront se présenter d'eux même au contrôle des braquets qui aura lieu à 13h30 sur la ligne.

**Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans 7.01 m (46 x 14)**

**Jeunes Féminines 15/16 ans 7.01m (52 x 16 ou 46 x 14)**

**Jeunes Masculins 15/16 ans 7.62m (50 x 14)**

**Les freins à disques sont interdits.**

**Tenue lors des cérémonies protocolaires** Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

Pour retirer son dossard, chaque participant devra déposer à la table de contrôle, sa licence et sa carte « cycloport » UFOLEP correctement complétées (photo + signature).

Si le coureur dispose des points nécessaires il doit de lui-même passer en catégorie supérieure.

Les coureurs doivent se conformer strictement au code de la route. Le port du casque rigide est obligatoire même à l'échauffement. Interdiction de couper la ligne d'arrivée en contre-sens.

**Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.**

En cas d'agressions verbales, injures aux commissaires des sanctions seront prises.

Toute réclamation peut être faite oralement auprès des commissaires dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats ou par écrit après la proclamation des résultats dans un délai de 48h au responsable de la Commission Départementale moyennant une caution de 20 €.

## IMPORTANT !

**A l'attention des coureurs souhaitant participer  
au Championnat National cycloport.**

**La participation aux Championnats Départementaux ET Régionaux,  
phases préalables du Championnat National,  
est obligatoire pour les sélectionnés.**

Retrouvez les résultats complets et les photos sur

<http://www.velo19.com>



La passion du cyclisme en Ille-et-Vilaine ! Tous les résultats FFC et UFOLEP, des calendriers, plus de 10 000 photos, de nombreux articles. Un site de référence pour tous...

